

## L'industrie gazière française propose une stratégie de relance positive pour l'emploi et favorable à l'environnement

L'arrêt de l'économie provoqué par la pandémie de covid-19 a rappelé l'importance de recouvrer notre souveraineté industrielle et d'asseoir les termes d'une relance verte et porteuse d'emplois.

Conscient du potentiel industriel de notre pays, l'Association française du gaz (AFG), qui représente l'ensemble des fleurons français de l'énergie, présente ses propositions pour développer l'emploi dans les territoires et accélérer la décarbonation de notre économie.

Ces propositions s'articulent autour de trois thématiques principales :

- **l'accélération de la rénovation énergétique des bâtiments**, et plus particulièrement des logements les plus énergivores, qui se trouvent dans les classes F et G. Pour tenir les objectifs inscrits dans la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2023, et nourrir l'ambition fixée dans la « Loi de transition écologique pour la croissance verte » de rénover 500 000 logements par an, il convient dès maintenant de multiplier le rythme actuel des rénovations par 15. De nouveaux outils comme des financements très long terme sont nécessaires en complément des dispositifs actuels, pour un impact significatif en matière d'emploi : la création de plus de 200 000 postes.
- **le lancement d'un plan de mobilité propre pour le transport de marchandises et de voyageurs**, qui doit permettre d'améliorer significativement la qualité de l'air dans les villes et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. En activant deux leviers : la stimulation du renouvellement du parc de bus et camions diesel par des véhicules GNV/BioGNV et un soutien à un plan de déploiement de stations de carburants alternatifs.
- **La réévaluation de nos objectifs de production de biométhane** en mobilisant des ressources financières sans impact sur les finances publiques pour aller au-delà de l'objectif de 6 TWh prévu dans la PPE en 2023. Avec près de 1 100 projets de méthaniseurs en cours d'instruction ou de montage, qui représentent une capacité d'injection de 24 TWh, la France bénéficie d'un atout énergétique considérable dont les externalités positives sont reconnues : amélioration de notre balance commerciale, diminution des gaz à effet de serre, limitation de la pollution des eaux, diversification des revenus pour le monde agricole, création d'emplois non-délocalisables.

Patrick Corbin, Président de l'Association française du gaz, conclut : « *La filière gazière française, forte de ses fleurons industriels, est convaincue qu'elle peut contribuer à une relance économique qui s'inscrit dans la transition énergétique, économiquement viable et inclusive sur le plan social.* »

### À propos de l'Association Française du Gaz :

Fondée en 1874, l'Association Française du Gaz (AFG) est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 8 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, CFBP, Gazprom, GRDF, GRTgaz, Teréga), 29 membres associés et environ 600 membres sociétaires. Elle représente l'ensemble des acteurs de la chaîne gazière. L'Association Française de Gaz promeut les activités de la filière et assure leur représentation auprès des pouvoirs publics. Elle est mobilisée sur l'ensemble des enjeux liés à la transition énergétique, à la sécurité, à l'efficacité énergétique, à la mobilité et au développement des énergies renouvelables. Elle contribue notamment à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires, organise différentes manifestations thématiques et réalise des études par le biais de ses commissions.  
[www.afgaz.fr](http://www.afgaz.fr)

### Contacts presse :

Laurence Confort – [laurence.confort@afgaz.fr](mailto:laurence.confort@afgaz.fr) – 06 60 91 95 30

Marie Leroy – [marie@monet-rp.com](mailto:marie@monet-rp.com) – 04 78 37 34 64